620

GENDARMERIE NATIONALE

COMMANDEMENT REGIONAL DE LA GENDARMERIE DE LA 2ème REGION MILITAIRE

2ème Légion de Gendarmerie

Compagnie du Pas-de-Calais

Section de

n° 155/4

COPIE

, le 18 Octobre 1954

R A P P O R T

du Capitaine , Commandant la Section de Gendarmerie

sur une photographie d'un engin non identifié par Monsieur

REFERENCE : Note de Service n° 15/4 Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale du 11 Janvier 1954.

Ayant appris par voie de presse que Monsieur , , âgé de 34 ans, Chef de District S.N.C.F., demeurant avait aperçu un engin de force inconnue le 2 Octobre 1954 vers 16 heures à WIMEREUX et l'avait photgraphié, cette personne a été entendue et a déclaré ce qui suit :

"Le 2 Octobre 1954 vers 16 heures, je me trouvais lieu dit "La pointe aux Oies", commune de Wimoreux. Je me dirigeais vers un dolmen méolithique, je marchais vers Ambleteuse, tournant le dos à Wimereux sensiblement dans la direction Sud-Nord. Désirant photographier le dolmen j'avais mon appareil photographique ouvert, pendu sur la poitrine (appareil Foca-stándart , 35 mm ouverture 3,5 - format 24/30. Alors que j'examinais les environs, dans mon champ visuel s'est présenté un objet de forme elliptique se déplaçant sud-ouest-Nord-Est; cet engin était de teinte très claire. Réalisant rapidement j'ai armé mon appareil et pris une photo. Réarmant immédiatement, j'en ai pris une deuxième. A ce moment j'ai vérifié la mise au point de mon appareil ordinairement armé au 1/100 - F 6/3 hyperfocale. K'ai voulu modifier les conditions de;ppises de vue 1/500, 3/5 - infini (appareil chargé avec film Ferramia S.2. -32° . Le temps de faire ces opérations, j'ai perdu de vue cet engin. Je précise qu'au moment de la visée de la 2ème photo j'ai la nette impression que lobjet amorçait un mouvement de demi tonneau. Ces photos ont été prises dans les conditions ci-après, temps très clair, ensoleillé avec soleil ouest, Sud-Ouest.

Je suis ancien piloteet compte 150 heures de vol environ. L'engin que j'ai vu n'est pas un engin de vol connu.

Je ne puis vous présenter les négatifs des photos que je vous remets. Ils sont en possession du journal "RADAR' pour expertise par une commission de techniciens.

.../...

Je n'ai rien à ajouter à ce que je viens de vous dire".

A la suite de cette déclaration Monsieur [redacted] a remis deux photographies positives qui sont joontes à la premières expéditionn du présent rapport, les négatifs étant actuellement détenus par le journal "Radar" il n'a pas été possible de s'en procurer d'autres exemplaires.

Monsieur [redacted] présente toutes garanties de sérieux.

Etant donné le petit format de la pellicule difficilement truquable notamment en ce qui concerne la première photographie ce témoignage parait devoir être pris en considération.

Monsieur [redacted] n'avait donné aucune publicité à ces photographies ce qui explique le retard apporté à la connaissance de celles-ci.

signé : illisible

DESTINATAIRES

-Commandant Régional de la Gendarmerie de la 2° R.A. (1 ex.)
-Colonel, Commandant la 2ème Légion de Gendarmerie (I ex.)
-Commandant de Compagnie (2 ex.)
-Sécurité Militaire 2° R.M. (1 ex.)
-Sécurité Air 2ème R.A. (1 ex.)